

## Renseignements généraux

### Qui doit remplir cette demande ?

Dans le cadre du Programme pilote d'immigration permanente des préposés aux bénéficiaires (PP-PAB), vous pouvez présenter une demande de sélection permanente à titre de travailleuse ou de travailleur qualifiés si vous avez l'intention de vous établir au Québec pour y occuper un emploi et que vous remplissez toutes les conditions du programme.

Vous devez présenter une seule demande de sélection permanente à titre de personne requérante principale pour vous-même et, le cas échéant, pour votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et pour vos enfants à charge qui vous accompagnent.

### Marche à suivre

Vous devez remplir les parties 1 et 2 du **Formulaire de demande de sélection permanente – Programme pilote d'immigration permanente des préposés aux bénéficiaires**, en vous reportant aux renseignements généraux.

Assurez-vous d'avoir daté et signé tous les formulaires et toutes les déclarations et de conserver une copie de tous les documents que vous soumettez au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère).

Les signatures sur les formulaires, déclarations et documents exigés doivent être manuscrites. Les signatures électroniques suivantes sont aussi acceptées :

- Une signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple, un stylet, un écran tactile ou une souris) ;
- Une signature manuscrite numérisée (par exemple, l'apposition de l'image d'une signature).

Les signatures numériques (générées grâce à un certificat numérique produit au moyen d'un outil spécialisé) ou dactylographiées ne sont pas acceptées.

### Préparez vos documents

Vous trouverez la liste des documents à soumettre dans Arrima, en appui à votre demande, dans la partie 2 du **Formulaire de demande de sélection permanente – PP-PAB**. Pour chacun des documents exigés, numérisez en couleur les pages d'un document original et réunissez-les dans un seul document en format PDF. Assurez-vous qu'ils demeurent lisibles, complets et exacts.

### Créez un compte dans Arrima

Vous devez commencer par vous créer un compte dans Arrima. Si vous en avez déjà un, veuillez vous connecter à celui-ci.

### Présentez votre demande de sélection permanente dans Arrima

Les étapes à suivre sont les suivantes :

1. Fournir les renseignements concernant les membres de la famille qui vous accompagnent ;
2. Téléverser votre formulaire Demande de sélection permanente et déposer les documents exigés à l'appui de votre demande ;
3. Effectuer le paiement des droits exigibles ;
4. Soumettre votre dossier.

N'oubliez pas d'appuyer sur le bouton « Soumettre », sans quoi le Ministère ne recevra pas votre demande. Une fois votre dossier soumis, vous recevrez dans Arrima un message confirmant sa réception.

## Conditions de sélection

Pour qu'un Certificat de sélection du Québec vous soit délivré à titre de travailleuse ou de travailleur qualifié dans le cadre du PP-PAB, vous devez être au Québec à titre de travailleuse ou de travailleur étranger temporaire. Vous pouvez présenter votre demande de sélection dans le **volet Études-travail** ou dans le **volet Travail**, selon votre situation et si vous respectez les conditions communes d'admissibilité aux deux volets et celles prévues pour le volet choisi.

### Conditions communes aux deux volets du programme :

- Avoir au moins 18 ans;
- Détenir un passeport valide au moment de la présentation de votre demande;
- Avoir l'intention de vous établir au Québec pour y occuper un emploi de préposée ou de préposé aux bénéficiaires que vous êtes vraisemblablement en mesure d'occuper qui n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit;
- Satisfaire à toutes les conditions du programme au moment de la présentation de votre demande;
- Occuper effectivement un emploi de PAB au Québec. L'emploi ne doit pas être pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement;
- Avoir une connaissance du français à l'oral de niveau 7 ou plus selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français (ci-après « Échelle québécoise »);
- Vous engager à subvenir à vos besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux de votre épouse ou époux ou de votre conjointe ou conjoint de fait et des enfants à charge inclus(es) dans votre demande de sélection permanente, pour une période minimale de trois mois après l'obtention de votre résidence permanente;
- Démontrer votre apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*.

### Conditions additionnelles du volet Études-travail :

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) du Québec menant à la profession de PAB obtenu dans les 24 mois précédant la date de présentation de la demande;
- Avoir occupé un emploi de PAB rémunéré au Québec au cours des 24 mois précédant la présentation de la demande et après la date de fin du programme d'études, pendant au moins 12 mois, à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou l'équivalent à temps partiel. L'emploi ne doit pas être pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait;
- Ne pas être titulaire d'une bourse d'études imposant une condition de retour dans votre pays à la fin de votre programme d'études ou vous être conformé(e) à cette condition.

### Conditions additionnelles du volet Travail :

- Être titulaire d'un diplôme lié à la profession de PAB obtenu au terme d'un programme d'études sanctionnant au moins un an d'études à temps plein et correspondant minimalement à un DEP du Québec;
- Avoir occupé un emploi de PAB pendant au moins 24 mois au cours des 36 mois précédant la présentation de la demande, à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou l'équivalent à temps partiel, en tant que PAB au Québec ou dans une profession de la santé liée aux soins de base à la personne à l'extérieur du Québec, dont au moins 12 mois, à temps plein ou l'équivalent, en tant que PAB au Québec. L'emploi ne doit pas être pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait.

Si vous êtes titulaire d'un permis de travail à titre de conjointe ou de conjoint qui accompagne, vous pouvez faire une demande et être sélectionné(e) si vous remplissez les conditions mentionnées.

Pour plus de renseignements sur l'immigration au Québec, consultez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/immigration>.

## Important

Le Ministère pourra vous convoquer à une entrevue pour vérifier que vous répondez aux conditions de sélection du programme. Vous devez informer les autorités du Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans votre demande dans les 30 jours suivant ce changement.

Notez que les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours du traitement de votre demande, en particulier lors d'une entrevue.

Si votre demande est acceptée, vous devrez maintenir les conditions requises pour la prise de cette décision. La ministre peut annuler une décision lorsque les conditions requises pour la prise d'une décision favorable cessent d'exister.

### **Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne***

L'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* doit être présentée au Ministère à la suite de la demande de la ministre. Au moment opportun, une communication vous sera acheminée dans votre compte Arrima, vous invitant à faire les démarches nécessaires pour obtenir l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. À partir de cette date, vous aurez 60 jours pour obtenir votre attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Selon votre permis de séjour, deux moyens s'offrent à vous : réaliser l'évaluation en ligne ou assister à la session d'information Objectif Intégration.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux pages Web du Ministère :


- Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises : <https://www.quebec.ca/immigration/obtenir-attestation-valeurs>;
- *Objectif Intégration* : <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer/objectif-integration>.

Une fois que vous aurez réussi l'évaluation en ligne ou que vous aurez assisté à la session d'information *Objectif Intégration*, votre attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises sera transmise automatiquement au Ministère.

## Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- **Le document dans la langue d'origine** ;
- **La traduction intégrale faite par un traductrice ou un traducteur reconnu.** Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez le site Web du Ministère au <https://www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats#c175600>.

 **Si le document original est rédigé en français ou en anglais, mais qu'il comporte un sceau dans une autre langue, vous devez absolument faire traduire ce sceau.**

## Recours aux services d'une personne rémunérée

Le formulaire et les instructions ont été conçus pour que les personnes désireuses d'immigrer au Québec puissent remplir leur demande sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches.

Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que les seules personnes autorisées à être rémunérées pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de votre demande sont :

- Les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec ;
- Les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou la Chambre des notaires du Québec ;
- Les consultantes et consultants en immigration reconnus par le Ministère et inscrits au **Registre québécois des consultants en immigration** <https://www.quebec.ca/immigration/consultants-immigration/trouver-consultant>.

Vous pouvez également vous faire représenter par toute autre personne que celles précédemment énumérées, mais dans ce cas, cette personne ne peut pas être rémunérée.

## Procuration

Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, cette dernière doit avoir un compte dans Arrima, et un mandat de représentation doit être établi entre cette personne et vous-même. Les procurations en format papier ne sont pas acceptées.

## Définitions

### Échelle québécoise des niveaux de compétence en français

Norme commune utilisée au Québec pour décrire, évaluer et reconnaître les compétences langagières des adultes pour qui le français n'est pas la langue première.

Vous pouvez consulter le contenu de cette échelle sur le site Web du Ministère à l'adresse : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM\\_echelle\\_niveaux\\_competences.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_competences.pdf).

### Membre de la famille

Par rapport à une personne :

- Son époux(-se) ou son (sa) ou sa conjoint(e) de fait;
- L'enfant à charge de cette personne ou de son époux(-se) ou de son (sa) conjoint(e) de fait et, le cas échéant, l'enfant à charge de cet(te) enfant.

### Époux(-se)

Personne mariée âgée d'au moins 16 ans qui :

- N'était pas, au moment du mariage, mariée à une autre personne;
- N'est pas le ou la conjoint(e) de fait d'une autre personne alors qu'elle vit séparée de la personne avec qui elle est mariée depuis au moins un an.

### Conjoint(e) de fait

Personne âgée d'au moins 16 ans qui est dans l'une des situations suivantes :

- Elle vit maritalement depuis au moins un an avec une personne de sexe différent ou de même sexe âgée d'au moins 16 ans;
- Elle a une relation maritale depuis au moins un an avec une telle personne, mais, étant persécutée ou faisant l'objet de quelque forme de contrôle pénal, ne peut vivre avec elle.

### Enfant à charge

Par rapport à une personne, soit l'enfant dont cette personne est le père ou la mère biologique et qui n'a pas été adopté(e) par une personne autre que l'époux(-se) ou le ou la conjoint(e) de fait de l'un de ses parents, soit l'enfant adopté(e) par cette personne.

Cet(te) enfant est dans l'une des situations suivantes :

- Il est âgé de moins de 22 ans et n'est pas marié ni conjoint de fait;
- Il est âgé de 22 ans ou plus et n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter de la date où il a atteint l'âge de 22 ans et il ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.

### Préposée ou préposé aux bénéficiaires

S'entend de la profession d'aide-infirmier(-ère), d'aide-soignant(e) et de préposé(e) aux bénéficiaires, selon le code 33102 de la Classification nationale des professions.

### Classification nationale des professions

La Classification nationale des professions (CNP) est un système servant à décrire les professions au Canada et au Québec. Ce dernier fournit une description normalisée de chaque profession et la nature du travail qu'elle recouvre (<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/admissibilite/trouver-classification-nationale-professions.html>).

### Secteurs d'emplois inadmissibles:

- Prêts sur salaire, encaissement de chèques ou prêts sur gage;
- Production, distribution ou vente de produits pornographiques ou sexuellement explicites ou services reliés à l'industrie du sexe tels que la danse nue ou érotique, les services d'escorte ou les massages érotiques.

Un emploi est dans un secteur inadmissible lorsque l'employeur exploite une entreprise dans ce secteur, que cet emploi y contribue ou non. De même, est dans un secteur inadmissible l'expérience de travail, le stage ou l'exercice d'une profession au sein d'une entreprise dans ce secteur, que ce travail, ce stage ou l'exercice de cette profession y contribue ou non.



## Partie 1

Remplissez toutes les sections ci-dessous en vous reportant aux pages Renseignements généraux, au besoin. Si vous manquez d'espace, utilisez une feuille séparée et inscrivez-y le numéro de la section correspondante.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Indiquez vos nom(s) et prénom(s) en caractères d'imprimerie tels qu'ils figurent dans votre passeport.

**1. Renseignements sur votre identité**

Sexe    Féminin    Masculin

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de famille à la naissance	Prénom(s)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)	Autre(s) nom(s) ou prénom(s) que vous utilisez ou sous lesquels on vous connaît (s'il y a lieu)

Si vous possédez plusieurs passeports, donnez l'information du passeport que vous avez utilisé pour entrer au Canada.

<input type="text"/>	Période de validité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de passeport		Date de début (année/mois/jour)	Date de fin (année/mois/jour)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Citoyenneté	Date de naissance (année/mois/jour)

**Lieu de naissance**

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville	Province ou État	Pays ou territoire

Voir la section Définitions dans les Renseignements généraux.

**2. État matrimonial**

Célibataire    Marié(e)    Conjoint(e) de fait    Séparé(e)    Divorcé(e)    Mariage annulé    Veuf(-ve)

Avez-vous été marié(e) plusieurs fois ?    Oui    Non

### 3. Adresse du domicile et coordonnées

Déclarez vos lieux de résidence physique durant les 5 dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Numéro et rue, incluant le numéro d'appartement s'il y a lieu	Ville	Code postal	Province ou État	Pays ou territoire
1		Aujourd'hui					
2							
3							
4							
5							

Déclarez votre numéro de téléphone :

De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Téléphone du lieu de résidence physique	Téléphone au travail	Autre téléphone
	Aujourd'hui			

Voir la section Définitions dans les Renseignements généraux.

### 4. Époux(-se) ou conjoint(e) de fait (s'il y a lieu)

Vous devez obligatoirement déclarer votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait, que vous incluez ou non cette personne dans votre demande de sélection permanente.

#### Identité de votre époux(-se) ou de votre conjoint(e) de fait

Sexe      Féminin      Masculin

Indiquez les nom(s) et prénom(s) tels qu'ils figurent dans le passeport utilisé pour entrer au Canada.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de famille à la naissance	Prénom(s)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)	Autres noms ou prénoms qu'elle ou il utilise ou sous lesquels on la ou le connaît (s'il y a lieu)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° de passeport	Période de validité
	Date de début (année/mois/jour)      Date de fin (année/mois/jour)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Citoyenneté	Date de naissance (année/mois/jour)

Vous devez indiquer son adresse courriel personnelle.

#### Courriel

#### Lieu de naissance

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville	Province ou État	Pays ou territoire

Souhaitez-vous inclure votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait dans votre demande de sélection permanente du Québec ?

Si vous demandez un Certificat de sélection du Québec pour votre époux(-se) ou pour votre conjoint(e) de fait, vous devez cocher « Oui » et remplir la Déclaration des époux(-ses) (p. 15) ou des conjoint(e)s de fait (p. 16).

Oui Non

### Adresse du domicile de votre époux(-se) ou de votre conjoint(e) de fait, si elle diffère de la vôtre

Numéro	Rue	Appartement	Ville
Province ou État		Code postal	Pays ou territoire
Téléphone au domicile		Téléphone au travail	Autre téléphone

Voir la section Définitions dans les Renseignements généraux.

## 5. Enfants à charge (s'il y a lieu)

### Identification de vos enfants à charge

Vous devez obligatoirement déclarer tous vos enfants à charge et indiquer pour chacun d'eux ou d'elles s'ils ou elles sont inclus(es) ou non dans votre demande de sélection permanente, qu'ils ou elles se trouvent au Québec ou à l'étranger.

Si vous demandez un Certificat de sélection du Québec pour un enfant, vous devez cocher « Oui ».

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)	Lien de parenté	Date de naissance (année/mois/jour)	Lieu de naissance (ville/pays ou territoire)	Citoyenneté	Inclus(es) dans votre demande	
						Oui	Non

## 6. Scolarité

Selon le volet choisi, assurez-vous de bien remplir les sections appropriées.

Dans le cadre de quel volet souhaitez-vous présenter votre demande de sélection permanente ?

Volet Études-travail Volet Travail

### 6.1 Volet Études-travail

Remplir les renseignements demandés :

Le programme d'études doit avoir été réussi, le DEP menant à la profession de PAB doit avoir été obtenu au cours des 24 mois précédant la présentation de la demande.

J'ai obtenu un Diplôme d'études professionnelles (DEP) **du Québec** menant à la profession de PAB : Oui Non

Si oui, avez-vous obtenu votre DEP au cours des 24 mois précédant la présentation de cette demande ?

Oui Non

Nom de l'établissement fréquenté

Études commencées le (année/mois/jour) Études réussies le (année/mois/jour)

Avez-vous entrepris un nouveau programme d'études au Québec depuis la délivrance de votre dernier diplôme ?

Oui Non

## 6.2 Volet Travail

Remplir les renseignements demandés :

Le programme d'études doit avoir été réussi, suivi à temps plein durant au moins un an, et correspondre minimalement à un DEP du Québec.

► J'ai obtenu un diplôme lié à la profession de PAB :      Oui      Non

\_\_\_\_\_

Titre officiel du diplôme

\_\_\_\_\_

Domaine de formation

\_\_\_\_\_

Autorité émettrice

Pays

Province

Études commencées le \_\_\_\_\_ Études réussies le \_\_\_\_\_

(année/mois/jour)

(année/mois/jour)

Avez-vous entrepris un nouveau programme d'études au Québec ?

Oui      Non

## 7. Emploi admissible au Québec

### 7.1 Volet Études-travail

L'emploi ou les emplois occupés doivent avoir été rémunérés pour être pris en compte. L'emploi ne doit pas être pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement.

► Présentement, occupez-vous un emploi de PAB à temps plein (min. 30 heures par semaine, ou l'équivalent) au Québec ?

Oui      Non

Décrivez tous les emplois de PAB occupés à temps plein au Québec au cours des 24 derniers mois précédant la présentation de votre demande. Ils doivent avoir été occupés alors que le but principal de votre séjour au Québec était de travailler ou de participer à un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

Inscrivez, au long et sans abréviation, le nom de l'employeur qui vous a embauché.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Nom de l'entreprise	Intitulé de poste	Salaires horaire	Nombre d'heures travaillées par semaine	Lieu de travail (ville et province)
1							
2							
3							
4							
5							



Déclarez les principales tâches accomplies au Québec dans le cadre de vos fonctions.

	Principales tâches accomplies dans vos fonctions	Catégorie FÉER
1		
2		
3		
4		
5		

Est-ce que l'un des emplois que vous déclarez a été occupé dans une entreprise sur laquelle vous exercez ou avez exercé un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit ?

Oui Non

Si oui, en suivant le même ordre que dans les tableaux précédents, indiquez pour quel emploi et durant quelle période vous avez exercé ce contrôle et la nature de ce contrôle.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Nature du contrôle
1			Juridique De fait
2			Juridique De fait
3			Juridique De fait
4			Juridique De fait
5			Juridique De fait

Un emploi est dans un secteur inadmissible lorsque l'employeur exploite une entreprise dans ce secteur, que cet emploi y contribue ou non.

► Avez-vous occupé un emploi dans un secteur inadmissible ?

Oui Non

Si oui, en suivant le même ordre que dans les tableaux précédents, veuillez indiquer le ou les emplois occupés dans une entreprise qui se trouve dans un secteur inadmissible.

Emploi occupé dans un secteur inadmissible	
1	
2	
3	
4	
5	

## 7.2 Volet Travail

Présentement, occupez-vous un emploi de PAB à temps plein (min. 30 heures par semaine) au Québec ?

Oui Non

Décrivez tous les emplois de PAB occupés à temps plein au Québec au cours des 36 derniers mois précédant la présentation de votre demande. Ils doivent avoir été occupés alors que le but principal de votre séjour au Québec était de travailler ou de participer à un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

Inscrivez l'établissement de votre employeur auquel votre poste est rattaché, même si vous êtes en télétravail. ►

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Nom de l'entreprise	Intitulé de poste	Salaire horaire	Nombre d'heures travaillées par semaine	Lieu de travail (ville et province)
1							
2							
3							
4							
5							

Déclarez les principales tâches accomplies au Québec dans le cadre de vos fonctions.

	Principales tâches accomplies dans vos fonctions	Catégorie FÉER
1		
2		
3		
4		
5		

Si vous avez exercé un ou des emploi(s) rémunéré(s) en lien avec les soins de base à la personne dans le secteur de la santé à l'extérieur du Québec au cours des 36 mois précédant la présentation de votre demande, veuillez indiquer lesquels en vertu de la CNP en cochant la ou les cases appropriées :

Aide-infirmier(-ère), aide-soignant(e) et préposé(e) aux bénéficiaires (code 33102);

Coordonnateur(-trice) et superviseur(e) et superviseur(e) des soins infirmiers (code 31300);

Infirmier(-ère) autorisé(e) et psychiatrique autorisé(e) (code 31301)

Infirmiers(-ières) praticiens(-iennes) primaires (code 31302);

Infirmier(-ère) auxiliaire (code 32101);

Autre \_\_\_\_\_.

Est-ce que l'un des emplois que vous déclarez a été occupé dans une entreprise sur laquelle vous exercez ou avez exercé un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit ?

Oui Non

Si oui, en suivant le même ordre que dans les tableaux précédents, indiquez pour quel emploi et durant quelle période vous avez exercé ce contrôle et la nature de ce contrôle.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Nature du contrôle	
1			Juridique	De fait
2			Juridique	De fait
3			Juridique	De fait
4			Juridique	De fait
5			Juridique	De fait

Un emploi est dans un secteur inadmissible lorsque l'employeur exploite une entreprise dans ce secteur, que cet emploi y contribue ou non.

► Avez-vous occupé un emploi dans un secteur inadmissible ?

Oui Non

Si oui, en suivant le même ordre que dans les tableaux précédents, veuillez indiquer le ou les emplois occupés dans un secteur inadmissible.

Emploi occupé dans un secteur inadmissible	
1	
2	
3	
4	
5	

## 8. Séjour au Québec

Vous devez déclarer vos statuts de séjour au Québec durant les 5 dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Permis d'études	Permis de travail	Visa de visiteur	Autres (précisez)
1						
2						
3						
4						
5						

## 9. Demandes antérieures

Déclarez vos demandes antérieures durant les 5 dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

Toute demande auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dans un programme d'immigration visant l'obtention de la résidence permanente. ►

Toute demande auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (Programme des étudiants étrangers, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Programme de mobilité internationale, autres). ►

Type de demande	Date de la présentation de la demande	Lieu de présentation de la demande	Numéro de la demande	Acceptée	Refusée ou rejetée	En attente d'une décision
Résidence permanente						
Sélection temporaire						
Sélection permanente au Québec						

Avez-vous présenté une demande à titre de personne réfugiée ou protégée ou pour des considérations humanitaires ?      Oui      Non

## 10. Votre projet d'immigration au Québec

Dans quelle ville ou région du Québec avez-vous l'intention de vous établir ? \_\_\_\_\_

Avez-vous l'intention de continuer d'occuper votre emploi actuel ?      Oui      Non

**Si non**, veuillez répondre aux questions suivantes :

Avez-vous l'intention d'occuper un emploi au Québec ?      Oui      Non

**Si oui**, veuillez répondre aux questions suivantes :

Quelle profession avez-vous l'intention d'occuper au Québec ? \_\_\_\_\_

▶ Avez-vous l'intention d'occuper cet emploi dans une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle ?      Oui      Non

**Si oui**, indiquez la dénomination sociale de l'entreprise \_\_\_\_\_ et indiquez son numéro d'entreprise du Québec ou numéro d'entreprise de Corporations Canada \_\_\_\_\_.

▶ Est-ce que l'emploi que vous avez l'intention d'occuper est dans un secteur inadmissible ?      Oui      Non

Le contrôle inclut tout contrôle juridique ou de fait, direct ou indirect, de quelque manière que ce soit.

Un emploi est dans un secteur inadmissible lorsque l'employeur exploite une entreprise dans ce secteur, que cet emploi y contribue ou non.

Aucun traitement prioritaire ou particulier n'est accordé lorsque vous reprenez les services d'une personne rémunérée. Tous les dossiers de candidature sont traités de la même façon.

Vous devez identifier la personne en cochant la case appropriée et en inscrivant les renseignements demandés.

S'il s'agit d'un(e) consultant(e) en immigration ou d'une autre personne rémunérée, indiquez ses nom(s), prénom(s) et numéro d'inscription tels qu'ils apparaissent au Registre québécois des consultants en immigration.

## ▶ 11. Personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

Avez-vous recours à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente ?      Oui      Non

▶ **Si oui**, s'agit-il :

D'un(e) avocat(e) membre du Barreau du Québec ?

D'un(e) notaire membre de la Chambre des notaires du Québec ?

D'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec ?

D'un(e) consultant(e) en immigration ?

D'une autre personne rémunérée ?

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Nom | Prénom(s)

\_\_\_\_\_  
Numéro d'inscription

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

Vous pouvez consulter la description détaillée des niveaux dans l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français* en production et en compréhension orales sur le site du Ministère à l'adresse suivante : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM\\_echelle\\_niveaux\\_compétences.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_compétences.pdf).

## ► 12. Déclaration sur la connaissance du français oral

Je déclare que je peux comprendre sans aide l'essentiel de conversations, de productions culturelles et de présentations quand :

- Le sujet est d'intérêt général ou spécifique ;
- Le contenu est concret ou parfois abstrait ;
- La situation est parfois formelle ;
- Le contexte est parfois exigeant.

Je peux comprendre lorsque le message est communiqué au moyen :

- De phrases parfois complexes ;
- D'un vocabulaire varié.

**Par exemple, je peux comprendre :**

- Les informations communiquées dans une présentation sur une région du Québec ;
- Une pièce de théâtre comique ;
- Les explications d'un conseiller sur les avantages et les inconvénients d'un produit financier.

Je déclare que je peux participer à des conversations ou faire des présentations quand :

- Le sujet est d'intérêt général ou spécifique ;
- Le contenu est concret ;
- La situation est parfois formelle ;
- Le contexte est parfois exigeant.

Je sais communiquer au moyen :

- De phrases parfois complexes ;
- D'un vocabulaire varié.

**Par exemple, je peux :**

- Présenter des informations sur mon expérience professionnelle et ma formation ;
- Expliquer les avantages et les inconvénients de deux situations (p. ex. : travail à distance ou travail en présentiel) ;
- Résumer l'histoire du dernier film que j'ai vu.

**Je comprends que :**

- Ces descriptions correspondent au niveau 7 en production orale et en compréhension de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, et je déclare que mes compétences en français atteignent ce niveau ;
- La ministre peut exiger à tout moment de vérifier ou d'évaluer ma connaissance du français oral lors d'une entrevue ;
- Le résultat de l'examen de la ministre détermine si ma connaissance du français oral répond à la condition de sélection relative à la connaissance du français oral ;
- Je dois maintenir ce niveau sans quoi la ministre pourrait, selon le cas, refuser ou rejeter ma demande ou annuler sa décision de me sélectionner.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_

Ville

Pays ou territoire

Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_

Signature de la personne requérante principale

### ► 13. Déclaration sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*

Le Québec est une nation démocratique francophone qui accueille des personnes immigrantes venues du monde entier.

Au Québec, toute personne doit respecter les lois. Chaque Québécoise et chaque Québécois jouit des droits et libertés reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne* et d'autres lois, lesquels expriment les valeurs propres à la société québécoise.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté, en 2019, la *Loi sur la laïcité de l'État* afin d'affirmer que l'État du Québec est laïque.

La société québécoise est aussi régie par la *Charte de la langue française* qui fait du français la langue de l'État et de la loi ainsi que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

L'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* constitue une première étape vers une intégration réussie des personnes immigrantes. Les principales valeurs qui fondent la société québécoise sont les suivantes :

- Au Québec, les femmes et les hommes sont égaux;
- Le Québec est une société libre et démocratique;
- Le Québec est une société laïque;
- Le Québec est une société francophone;
- Le Québec est une société basée sur la primauté du droit;
- Le Québec est une société où l'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général;
- Le Québec est une société pluraliste.

Le Québec s'engage à appuyer et à accompagner les personnes immigrantes dans leur intégration pour favoriser leur pleine participation, en français, à la société québécoise. Les personnes immigrantes s'engagent à acquérir les compétences nécessaires pour participer à la société québécoise, notamment à apprendre la langue française et à en faire usage dans la sphère publique, à connaître et à respecter les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*, et à participer au rayonnement de la culture québécoise et à la vitalité de sa langue officielle.

#### DÉCLARATION

**JE COMPRENDS** la portée et la signification de ce qui précède et

**J'ACCEPTÉ** de respecter les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*;

**JE DÉCLARE** vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* ainsi que vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'époux(-se) ou du (de la) conjoint(e) de fait

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus

\_\_\_\_\_  
Date (année/mois/jour)

## 14. Protection de vos renseignements personnels

### Utilisation de vos renseignements personnels

Les renseignements personnels collectés dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande de sélection permanente. Il est possible que nous utilisions vos renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche, de production de statistiques ainsi que pour l'évaluation de programmes ou de la qualité des services. Nous pourrions aussi les utiliser pour vous communiquer de l'information concernant nos programmes ou toute information relative à votre demande.

### Protection de vos renseignements personnels

Les renseignements personnels que nous collectons dans ce formulaire seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés à la collecte et à l'utilisation de vos renseignements personnels et que nous mettons tout en œuvre pour assurer leur protection.

Vos renseignements personnels seront conservés conformément à notre calendrier de conservation.

### Conséquences de votre refus de répondre à la demande

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de collecte et d'utilisation de vos renseignements personnels, nous pourrions refuser de traiter votre demande de sélection permanente.

### Conséquences de retrait de consentement

Notez qu'étant donné que cette demande est obligatoire, il ne vous sera pas possible de retirer votre consentement, à moins que vous soyez sur le territoire de l'Union européenne.

### Vos droits en lien avec vos renseignements personnels

Vous avez le droit d'être informé(e) des renseignements personnels que nous détenons sur vous, de vous les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Si vous êtes sur le territoire de l'Union européenne, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos renseignements personnels ou de demander la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au sein du Ministère. Pour savoir comment faire, consultez notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information>.

Si vous pensez que l'utilisation de vos renseignements personnels n'est pas conforme à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez porter plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec.

### Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

**J'ai lu cette section sur la protection des renseignements personnels et je consens à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.**

### Aide pour comprendre la portée du consentement

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, il est possible de communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au [514 864-9191](tel:514-864-9191) de la région de Montréal ou de l'extérieur du Québec et au [1 877 864-9191](tel:1-877-864-9191) d'ailleurs au Québec (sans frais).



## Consentement à la communication des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans la demande Les renseignements personnels fournis dans la demande pourront être communiqués à un organisme public du Québec, du Canada et de l'étranger, un établissement d'enseignement, un employeur, une institution financière, une organisation spécialisée dans la vérification des antécédents des personnes afin d'apprécier et de vérifier la véracité des faits contenus dans vos déclarations.

**J'ai lu cette section sur la communication de mes renseignements personnels et je comprends les modalités qui y sont associées.**

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

## 15. Déclaration de la personne requérante principale

### Je déclare :

- Que les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont complets et exacts et que j'aviserai le Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans cette demande dans les 30 jours suivant ce changement;
- Vouloir m'établir au Québec pour occuper un emploi que je suis véritablement en mesure d'occuper;
- Accepter les charges financières liées à mon établissement et, le cas échéant, à celles de mon époux(-se) ou de mon (ma) conjoint(e) de fait et des enfants à charge inclus(es) dans ma demande de sélection permanente.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

### Je comprends que la ministre peut :

- Rejeter toute demande d'une personne si elle ou son époux(-se) ou son ou sa conjoint(e) de fait inclus(e) dans la demande n'a pas respecté une condition imposée en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (DORS/2002-227) alors qu'elles ou ils séjournaient au Québec dans les cinq ans précédant l'examen de la demande;
- Rejeter toute demande d'une personne si elle ou son époux(-se) ou son ou sa conjoint(e) de fait inclus(e) dans la demande n'a pas respecté une obligation lui incombant en vertu de l'article 8, 13, 14 ou 15 du *Règlement sur l'immigration au Québec* (RLRQ, chapitre I.0.2.1, r. 3) dans les 5 ans précédant l'examen de la demande;
- Vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et, dans l'éventualité où je communiquerais au Ministère un renseignement que je sais ou que j'aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de sélection, comprendre que je commets une infraction à la *Loi sur l'immigration au Québec* et que je suis passible d'une amende;
- Rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou pour motif d'intérêt public;
- Refuser d'examiner ou rejeter une demande de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur relativement à une demande présentée en vertu de la *Loi sur l'immigration au Québec* ou qui a fait l'objet d'une décision prise pour un motif d'intérêt public;
- Annuler une décision si elle a été prise sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, si elle a été prise par erreur ou si les conditions requises pour la prise d'une décision favorable ont cessé d'exister ou si l'intérêt public l'exige;
- Me convoquer à une entrevue afin que je lui démontre la véracité des faits contenus dans mes déclarations, que je lui fournisse tout renseignement ou document qu'elle juge pertinent ou afin d'établir l'authenticité, l'intégrité ou la validité des documents contenus dans ma demande.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Ville | Pays ou territoire | Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

## 16. Contrat d'autonomie financière

Le **Contrat d'autonomie financière** est un acte juridique par lequel vous vous engagez à subvenir à vos besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux des personnes qui vous accompagnent au Québec, à savoir votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et vos enfants à charge, y compris ceux et celles qui ont la citoyenneté canadienne, le cas échéant. La durée du contrat est de trois mois et prend effet à compter de la date à laquelle vous obtenez la résidence permanente.

Les besoins essentiels visés par le contrat comprennent, entre autres, la nourriture, l'hébergement, les vêtements et toute autre nécessité personnelle.

Comme l'exige le *Règlement sur l'immigration au Québec*, vous devez **souscrire à ce contrat, à défaut de quoi votre demande de sélection permanente ne pourra être acceptée.**

Avant de signer l'engagement, vous devez inscrire la somme dont vous disposerez au Québec pour subvenir à vos besoins et à ceux des personnes qui vous accompagnent, le cas échéant.

### Important

Selon que votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et vos enfants à charge vous accompagnent ou non, vous devez appliquer un barème différent en vigueur (voir page 14 de 16) pour calculer la somme minimale dont vous devez disposer pour subvenir à vos besoins essentiels et à ceux des personnes qui vous accompagnent pendant les trois mois suivant l'obtention de la résidence permanente.

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cet engagement.

### Engagement

Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements contenus dans ce Contrat d'autonomie financière et comprendre la nature et la portée de celui-ci. En conséquence :

- Je déclare que je disposerai, pour la durée du présent contrat, lequel est de trois mois à compter de la date d'obtention de la résidence permanente, de ressources financières suffisantes pour subvenir à mes besoins et à ceux des personnes qui m'accompagnent ainsi que, le cas échéant, à ceux des mes enfants à charge citoyen(ne)s canadien(ne)s, comme l'exige le *Règlement sur l'immigration au Québec*, soit la somme de [ ] dollars canadiens.
- Je m'engage à subvenir à mes besoins essentiels et à ceux des personnes incluses dans ma demande ainsi que, le cas échéant, à ceux des mes enfants à charge citoyen(ne)s canadien(ne)s, pendant toute la durée du présent contrat.
- J'autorise le Ministère à transmettre au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale les renseignements relatifs au présent contrat, dans le cas où serait présentée une demande d'aide financière de dernier recours me visant ou visant une ou plusieurs des personnes incluses dans ma demande.
- Je m'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier m'accorderait ou accorderait aux personnes incluses dans ma demande, à titre de prestations d'aide financière de dernier recours, conformément à la législation applicable, pendant toute la durée du contrat.

N'oubliez pas d'inscrire ici la somme dont vous disposerez au Québec pour subvenir à vos besoins et à ceux des personnes qui vous accompagnent, le cas échéant. Reportez-vous aux barèmes en vigueur de la page suivante.

En foi de quoi, j'ai signé à

[ ] Ville [ ] Pays ou territoire [ ] Date (année/mois/jour)

[ ]  
Signature de la personne requérante principale

## 17. Barèmes en vigueur

Les barèmes en vigueur se trouvent à l'adresse suivante : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/formulaires/fr/bareme\\_autonomie\\_financiere\\_programmes\\_immigration.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/formulaires/fr/bareme_autonomie_financiere_programmes_immigration.pdf)

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

## 18. Déclaration époux(-ses)

### Déclaration de la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que je suis l'époux(-se)  
Prénom et nom de famille

de \_\_\_\_\_.  
Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Au moment de mon mariage avec cette personne, j'étais l'époux(-se) d'une autre personne.

Oui Non J'ai un(e) conjoint(e) et je vis séparé(e) de mon époux(-se) depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

### Déclaration de l'époux(-se) qui accompagne la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que je suis l'époux(-se)  
Prénom et nom de famille

de \_\_\_\_\_.  
Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Au moment de mon mariage avec cette personne, j'étais l'époux(-se) d'une autre personne.

Oui Non J'ai un(e) conjoint(e) et je vis séparé(e) de mon époux(-se) depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'époux(-se) inclus(e) dans cette demande

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

## 19. Déclaration des conjoint(e)s de fait

### Déclaration de la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que  
Prénom et nom de famille

► Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Je vis maritalement et cohabite avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

Oui Non J'ai une relation maritale avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_, mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne  
Date (année/mois/jour)  
pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

### Déclaration du (de la) conjoint(e) de fait qui accompagne la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que  
Prénom et nom de famille

► Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Je vis maritalement et cohabite avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

Oui Non J'ai une relation maritale avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_, mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne  
Date (année/mois/jour)  
pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature du ou de la conjoint(e) de fait inclus(e) dans cette demande

## Partie 2

Cochez la case correspondant à chacun des documents que vous soumettez. Vous devez obligatoirement joindre cette liste dûment remplie à votre demande de sélection permanente et fournir tous les documents demandés, les téléverser dans Arrima, sans quoi votre demande sera rejetée.

Pour connaître les exigences documentaires du Ministère, notamment en matière de traduction, consultez la page <https://www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats>.

- Les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours de l'examen de votre demande ;
- Pour chacun des documents exigés, numériser en couleur les pages du document original et réunissez-les dans un seul document PDF. Assurez-vous qu'ils demeurent lisibles, complets et exacts ;
- Tous les documents téléversés doivent être en français ou en anglais ou être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais effectuée et signée par une traductrice ou un traducteur reconnu.

## Formulaires et déclarations

	Demande de sélection permanente	Document requis
<p>Le formulaire de demande (parties 1 et 2), les déclarations et le Contrat d'autonomie financière doivent être dûment remplis, datés et signés.</p> <p>▶ Votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et vos enfants à charge de 18 ans et plus doivent aussi signer et dater cette déclaration.</p> <p>▶ Vous et votre conjoint(e) devez signer la même déclaration.</p>	<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Formulaire de demande de sélection permanente</i> Programme pilote des préposés aux bénéficiaires (A-0524-DF) incluant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– la Déclaration sur la connaissance du français oral, dûment signée et datée,</li> <li>– la Déclaration sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>, dûment signée et datée,</li> <li>– la Déclaration de la personne requérante principale, dûment remplie et signée,</li> <li>– le Contrat d'autonomie financière, dûment rempli et signé,</li> <li>– la Déclaration des époux(-ses) ou la Déclaration des conjoint(e)s de fait, le cas échéant, dûment remplie et signée.</li> </ul> </li> </ul>	
	<p>Autorisation spéciale</p> <p><i>Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.</i></p>	Document requis
<p>▶ Si l'avocat ou le notaire qui vous représente n'est pas membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, vous devez fournir ce document.</p>	<p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation spéciale du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, s'il y a lieu.</li> </ul>	

## Pièces justificatives

Identité et état civil		Document requis
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pages de votre passeport valide et de celui de chacun des membres de votre famille inclus dans votre demande, indiquant l'identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements;</li> <li>Acte ou certificat de naissance délivré par un bureau de l'état civil.</li> </ul>	
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous vos permis de travail ou d'études délivrés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les photocopies de vos certificats d'acceptation du Québec (CAQ) délivrés au cours des 36 mois précédant la présentation de votre demande.</li> </ul>	
<p>Vous devez fournir un document qui atteste votre état matrimonial actuel.</p>	<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acte ou certificat de mariage délivré par un bureau de l'état civil;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acte ou certificat ou jugement de divorce ou d'annulation de mariage;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acte ou certificat de décès de votre conjoint(e) délivré par l'État civil;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pages du passeport du parent non accompagnant ou preuve d'une pièce d'identité officielle du pays de résidence.</li> </ul>	
<p>Si votre conjoint(e) de fait est inclus(e) dans la demande de sélection, vous devez prouver que vous avez cohabité de façon continue pendant une période d'au moins 12 mois.</p> <p>Si votre conjoint(e) n'est pas inclus(e) dans votre demande de sélection, vous devez tout de même obligatoirement le déclarer à la section 4 de la partie 1.</p>	<p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins trois preuves récentes distinctes (de moins de 24 mois précédant la date de présentation de la demande) attestant votre statut de conjoint(e)s de fait depuis au moins un an, ou d'époux(-ses), sur lesquelles figurent votre nom et le nom de votre conjoint(e), parmi les documents admissibles suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Hypothèque ou contrat de location d'un logement (bail),</li> <li>Relevés de compte bancaire commun,</li> <li>Factures communes de services publics (électricité, gaz, assurances, téléphone ou service Internet),</li> <li>Photographies du mariage démontrant la présence des deux époux(-ses), ou photographies de vie commune,</li> <li>Déclaration de revenus signée.</li> </ul> </li> </ul>	
Enfant(s) à charge inclus(e)(s) dans votre demande		Document requis
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acte ou certificat de naissance ou d'adoption plénière (qui crée un nouveau lien de filiation et met fin au lien de filiation préexistant) de chaque enfant inclus(e) dans votre demande.</li> </ul>	
Enfant(s) âgé(e)(s) de moins de 18 ans qui vous accompagne(nt) en l'absence de l'autre parent		Documents admissibles
<p>Pour toute autre circonstance où le parent ou la ou le titulaire de l'autorité parentale non-accompagnateur n'est pas en mesure de fournir son consentement, vous devez fournir un document explicatif avec une preuve à l'appui.</p>	<p>8</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Déclaration de consentement – Immigration permanente d'un enfant mineur accompagné d'un seul parent</i> (ME-0032-2309) dûment remplie et signée;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jugement d'un tribunal légalement constitué et ayant compétence en la matière, prononçant la déchéance de l'autorité parentale du parent ou du ou de la titulaire de l'autorité parentale non-accompagnateur;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acte ou certificat de décès du parent ou du ou de la titulaire de l'autorité parentale non-accompagnateur.</li> </ul>	
Enfant(s) à charge âgé(e)(s) de 22 ans ou plus qui vous accompagne(nt)		Document requis
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certificat médical attestant l'incapacité physique ou mentale de l'enfant à charge, s'il y a lieu.</li> </ul>	

**Documents à l'appui de votre déclaration sur votre connaissance du français oral**

**Document requis**

► Le résultat d'un test ou le diplôme de français sont des documents délivrés par des fournisseurs d'évaluation ou des institutions d'enseignement qui permettent d'évaluer la connaissance du français. Ces documents doivent présenter les résultats obtenus en compréhension orale et en production orale et indiquer l'atteinte d'un niveau de compétence égal ou supérieur au niveau 7 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français. Les résultats doivent dater de moins de deux ans lors de la présentation de votre demande.

10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de résultats d'un test ou d'un diplôme recevable par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ),</li> <li>– Test de connaissance du français pour le Québec (TCFQ),</li> <li>– Test d'évaluation du français (TEF),</li> <li>– Test d'évaluation du français pour le Canada (TEF Canada),</li> <li>– Test de connaissance du français (TCF),</li> <li>– Test de connaissance du français pour le Canada (TCF Canada),</li> <li>– Diplôme d'études en langue française (DELF), minimum requis de 16/25,</li> <li>– Diplôme approfondi de langue française (DALF), minimum requis au DALF C1 : 8/25 et au DALF C2 : 16/50.</li> </ul> <p>Pour obtenir plus d'informations ou connaître les coordonnées des centres qui font passer ces tests et qui délivrent ces diplômes, consultez la page <a href="http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/demeurer-quebec/demande-csq/travailleurs-peq/exigences-linguistiques.html">http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/demeurer-quebec/demande-csq/travailleurs-peq/exigences-linguistiques.html</a>;</p> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> </li> <li>• Relevés de notes attestant la réussite d'au moins trois années d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein, effectuées <b>entièrement</b> en français (incluant le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat, le cas échéant);</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque la langue d'enseignement nationale n'est pas exclusivement le français, vous devez présenter une attestation délivrée par l'établissement d'enseignement émetteur, à l'effet que le programme d'études réussi a été effectué en français.</li> </ul>	
----	---	--

**Scolarité**

**Document requis**

11	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de réussite établie par le bureau du registraire de votre établissement d'enseignement confirmant que toutes les exigences du programme d'études ont été respectées;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé de notes final ou relevés de notes couvrant toute la durée du programme d'études.</li> </ul>	
----	--	--

**Bourse d'études**

**Document requis**


12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre mentionnant les modalités officielles et les conditions de l'obtention de votre bourse d'études ainsi que les exigences de celle-ci, incluant la clause de retour dans votre pays d'origine;</li> <li>• Preuves que vous avez satisfait aux exigences depuis la fin de vos études.</li> </ul>	
----	---	--

Expérience de travail		Document requis
Pour chaque emploi rétribué occupé à temps plein, vous devez fournir :		
<p>L'attestation de travail de l'emploi que vous occupez présentement doit être datée de moins d'un mois à la date de la présentation de votre demande.</p>	<p>13</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de travail</li> </ul> <p>Chaque attestation de travail doit être produite sur le papier à en-tête de l'entreprise et doit contenir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Le titre de l'emploi,</li> <li>– La durée et le lieu de l'emploi (date de début et date de fin de l'emploi),</li> <li>– Le nombre d'heures travaillées par semaine ainsi que le salaire,</li> <li>– Les postes que vous avez occupés ainsi que la période au cours de laquelle vous avez occupé chaque poste (date de début et date de fin),</li> <li>– Les principales tâches et responsabilités,</li> <li>– Les coordonnées de l'employeur (y compris le numéro de téléphone),</li> <li>– La signature manuscrite de votre supérieur(e) immédiat(e) ou de l'agent(e) du personnel de l'entreprise, l'inscription de son nom en caractères d'imprimerie et la date de la signature;</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p>	
	<p>14</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins trois relevés de salaire :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Au début de l'emploi,</li> <li>– À mi-parcours,</li> <li>– Et le tout dernier relevé délivré par votre employeur avant la présentation de votre demande pour chaque année d'expérience professionnelle.</li> </ul>	

Permis de séjour pour votre conjoint(e) ou votre époux(-se) qui vous accompagne		Document requis
15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous ses permis de séjour valides délivrés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) depuis les 12 derniers mois pour le volet Études-travail et depuis les 36 derniers mois pour le volet Travail, le cas échéant.</li> </ul>	

## Paiement des droits exigibles

Le traitement de votre demande ne débutera qu'au moment où le Ministère aura reçu le paiement des droits exigibles. Si le paiement n'a pas été joint à votre demande ou s'il est insuffisant, le Ministère vous retournera votre demande.

 Seuls les paiements par carte de crédit, dans Arrima, sont acceptés.